

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

Vers un aménagement urbain favorable à la santé : le projet Route de Cannes

Préambule

L'aménagement urbain peut impacter durablement les écosystèmes, et en retour affecter la santé des populations. Même si certaines collectivités ont déjà pris des mesures en ce sens, les enjeux restent immenses. Ici, les enseignements sont clairs : si on lutte plus efficacement contre les nuisances environnementales (air pollué et bruit indésirable par exemple) et qu'on agit pour la promotion de la santé, on peut concilier les dynamiques d'attractivité du territoire avec l'obligation de préserver l'environnement de proximité (pour les habitants actuels). Une telle démarche s'est déroulée dans le cadre de de l'AMI Santé, Environnement et Aménagement Durable, NIVEAU INITIATION, proposé par l'ARS et l'ADEME IDF. Elle a permis de faire émerger une stratégie d'intervention pour promouvoir la santé et l'environnement dans le cadre de projets de planification territoriale ou d'aménagement. Quatre collectivités ont adopté cette démarche (Melun, Varennes-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et La communauté de communes Plaine et Monts de France). Il s'agissait avant tout de « dépasser » les approches théoriques pour anticiper/réfléchir aux orientations opérationnelles visant une amélioration du cadre de vie. Trois questionnements ont principalement guidé les démarches : au-delà de la crise sanitaire, comment inciter et rassembler les acteurs pour « penser » un aménagement favorable à la santé à l'échelle d'un territoire ? En quoi l'intégration de la santé dans la définition d'un aménagement urbain peut-il être un levier d'attractivité pour le quartier/territoire ? Comment faciliter et prendre en compte la parole et le vécu des habitants pour concevoir un diagnostic global des déterminants de santé et se donner les moyens de mesurer les impacts des aménagements urbains sur la santé ?

Quel contexte d'intervention ?



Le territoire en quelques mots

- Varennes-sur-Seine est une commune de 3 500 habitants située aux confins de l'Île-de-France, faiblement densément peuplée et géographiquement « étirée ».
- Elle présente des dynamiques démographiques fragiles comparé notamment au reste de la Seine et Marne.
- C'est un territoire familial, bien que vieillissant, et qui accueille des ménages relativement modestes. Les indicateurs traduisent des fragilités socio-économiques, et des situations sanitaires défavorables voire préoccupantes avec une forte prévalence des maladies chroniques, métaboliques et nutritionnelles.
- Le territoire varennois cumule les contraintes environnementales et fait apparaître un potentiel foncier très réduit (deux PPRI Seine et Yonne, étangs formant une importante zone Natura 2000, culture d'extraction de minerais). Par ailleurs la présence de la voie ferrée et d'axes routiers structurants génèrent des nuisances.
- La grande majorité des déplacements s'effectuent en voiture, et traduisent un mode de vie périurbain, au détriment de la marche et du vélo malgré une bonne « cyclabilité » à l'échelle de la commune.
- Les Varennois bénéficient de la proximité de la Gare de Montereau qui relie Paris en moins d'1h. Le réseau de bus mériterait un maillage renforcé pour desservir des secteurs de la communes relativement excentrés.
- Les équipements (scolaires, administratifs, culturels, sportifs), commerces et services sont concentrés sur le centre-ville. L'offre de santé est relativement développée mais polarisée sur Montereau au détriment de Varennes.
- Le taux et l'accessibilité aux équipements sportifs est particulièrement satisfaisant, avec de nombreux jeunes licenciés en club.

SITUATION



RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

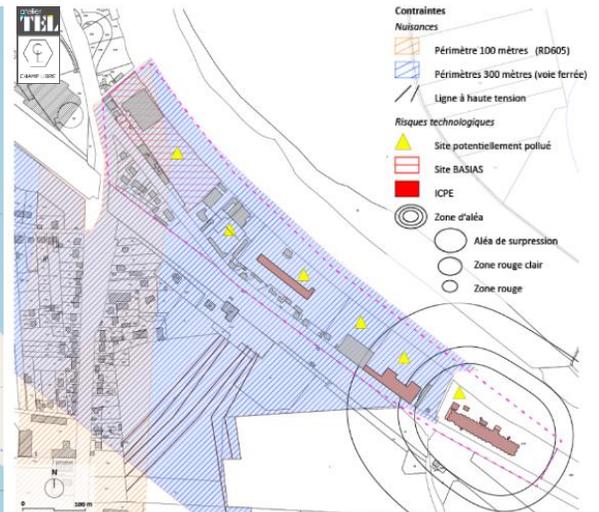
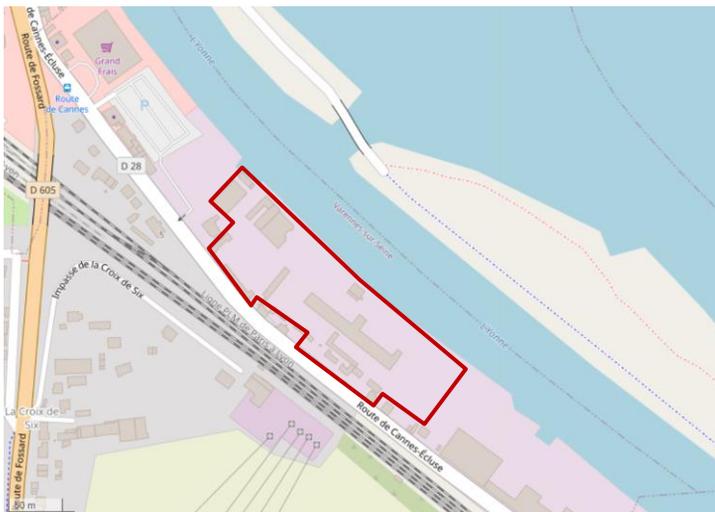
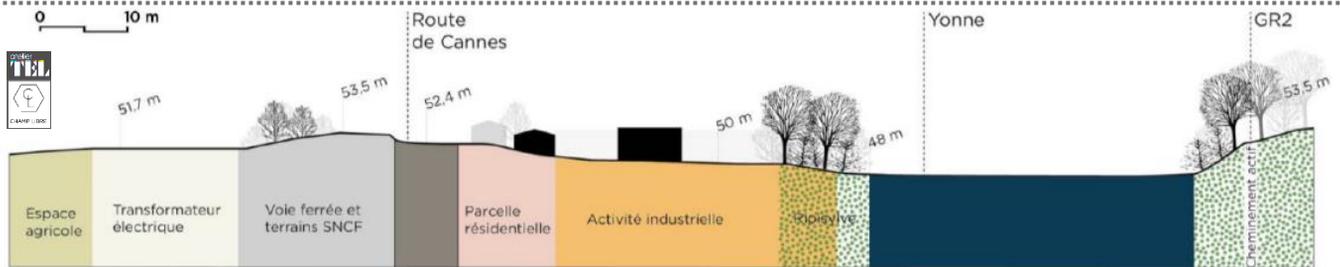
Titre sur l'objet de l'accompagnement

Quel contexte d'intervention ?



L'émergence du projet concerné par la démarche

- Suite au PLU, des potentialités de développement identifiées sur le secteur de la Route de Cannes.
- Le site du projet d'étude est situé à l'Est de la commune, pris en étau entre le poste de répartition électrique, la voie ferrée et la Route de Cannes (RD28) d'un côté ; de l'autre, l'Yonne. Le site est par ailleurs exposé au risque inondation ; des risques technologiques et de pollution des sols sont également à craindre. Les installations et friches industrielles jouxtent des petites propriétés insalubres (mise en place d'un permis de louer). L'environnement apparaît donc peu hospitalier, malgré la proximité de l'Yonne et le cadre naturel qu'offrent ses berges (aujourd'hui peu praticables).
- Ces éléments ont conforté l'intérêt de mener une démarche santé – environnement – aménagement durable dans le cadre de ce projet d'aménagement, afin de prendre en compte les thématiques sanitaires et environnementales, avec la réduction de l'exposition de la population comme fil rouge de la réflexion.
- **L'objectif est de transformer ce « point noir » en un véritable quartier, intégré, agréable à vivre, avec un accès aux berges de l'Yonne. Un projet qui se veut réfléchi, maîtrisé, pour aller chercher la qualité.**
- Une étude de préféabilité a été conduite en 2019 (Atelier TEL / Champ Libre), pour proposer trois scénarios d'aménagement. Ces scénarios se distinguent par une diversité programmatique induisant un nombre variable de logements et de cellules artisanales ainsi que par un aménagement des espaces extérieurs laissant plus ou moins de place à la nature. Le Conseil consultatif a été associé à un travail participatif pour mettre en débat ces scénarios.



RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

Titre sur l'objet de l'accompagnement

Quel contexte d'intervention ?



Les éléments facilitateurs/bloquants par rapport à la démarche

Atouts :

- En tant qu'AMO, Atelier TEL a initialement été force de proposition, pour déposer la candidature à l'AMI et bénéficier dans ce cadre d'un accompagnement spécifique sur la thématique santé – environnement. Et tout au long de la démarche, s'est révélé être une ressource précieuse à la fois pour appréhender les opportunités / menaces du site d'étude, et cadrer les besoins / attentes de la collectivité.

Freins / difficultés :

- Réorganisation récente des services de la collectivité, avec l'arrivée d'une nouvelle DGS en remplacement de la porteuse de la candidature AMISEAD. Le service urbanisme est un peu « dépassé » s'agissant du PLU et des projets d'envergure.
- Contexte de crise sanitaire et calendrier des élections municipales, qui ont compliqué l'organisation et la tenue des ateliers.

Quelle méthodologie ? Quel calendrier ?



Les parties prenantes potentielles / mobilisées

- **Elus en charge du projet de la Route de Cannes** : José Ruiz – Maire de Varennes – très investi et porteur en matière d'urbanisme ; Adjointe à l'urbanisme ; Adjoint à la communication.
 - La rencontre du 25/02/2020 a été conduite avec l'Adjointe au Maire et la DGS de la Ville.
 - **Services de la collectivité** : seul le service urbanisme est mobilisé sur le projet Route de Cannes.
 - Mme Dupaty (service urbanisme) a été l'interlocutrice principale tout au long de la démarche, parfois par l'intermédiaire de l'AMO Atelier TEL (Aurélien Michaud).
- **EPCI du Pays de Montereau**, le site étant limitrophe avec Cannes-Ecluse et Montereau-Fault-Yonne.
 - Le Président de l'EPCI a été convié et a participé au second atelier.
- **Citoyens** : le Conseil Consultatif Local (une centaine de Varennois volontaire) avait été identifiée comme porte d'entrée pour alimenter la cartographie collaborative « Cartoscopia ».
- **Autres acteurs / opérateurs identifiés** : EPF, promoteurs immobiliers et bailleurs, propriétaires fonciers, acteurs économiques implantés sur la Route de Cannes.

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

Titre sur l'objet de l'accompagnement

Quelle méthodologie ? Quel calendrier ?



L'organisation de la démarche

- **Séminaire de lancement - 17 janvier 2020** avec la Commune de Varennes-sur-Seine, représentée par Corine Dupaty et Atelier TEL, représenté par Aurélien Michaud.
- **25 février 2020** : rencontre initialement prévue avec le Maire de Varennes / entretien avec Delphine Paquignon (DGS) et Marie-Annick ROUSSELET (Adjointe aux travaux). Visite du site de la Route de Cannes accompagnée par Atelier TEL.
- **Atelier 1 - 28 octobre 2020** : « *L'Urbanisme Favorable à la Santé : comprendre pour agir* » → Poser les bases d'une culture commune autour des enjeux d'urbanisme favorable à la santé, appréhender les principaux facteurs susceptibles d'influer favorablement ou défavorablement la santé des populations.
- **Atelier 2 – 10 février 2021** : « *Vers un projet urbain favorable à la santé : le projet Route de Cannes* » → Apporter un regard / éclairage nouveau sur le projet urbain ; disposer d'une grille de lecture des différents scénarii d'aménagement par le prisme des déterminants de santé.

Contenu des ateliers – Atelier 1 : « Comprendre pour agir »



Objectifs de l'atelier 1

- **Objectif** : Poser les bases d'une culture commune autour des enjeux d'urbanisme favorable à la santé, appréhender les principaux facteurs susceptibles d'influer favorablement ou défavorablement la santé des populations.
- L'enjeu premier est de sensibiliser les acteurs du territoire sur les interactions d'un projet d'urbanisme, d'une programmation de développement urbain, avec l'injection d'une approche favorable à la santé.
- Ordre du jour :
 1. **Partage des concepts-clefs** : éléments de définition et « NOVAQUIZZ » pour se familiariser avec les principes de l'UFS
 2. **Mise en perspective avec les tendances « Santé Environnement Aménagement Durable » du territoire** : partage du profil de territoire* et introduction de CartoScopia.
 3. **Temps d'échanges et de travail participatif** : réfléchir à ce qu'est « un environnement / cadre de vie favorable à la santé », des comportements / saines habitudes de vie, et les aménagements susceptible d'influer sur la santé.
- Participants: 15 - 20 personnes

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

Titre sur l'objet de l'accompagnement

Contenu des ateliers – Atelier 1 : « Comprendre pour agir »



Temps 1 : Santé, déterminants de santé, urbanisme favorable à la santé, inégalités sociales de santé... De quoi parle-t-on ?

- Le Quizz UFS a permis d'introduire quelques repères sur la végétalisation, la pratique d'une activité physique, les sources de nuisances environnementales, la mixité sociale, etc. en (re)questionnant certaines certitudes.
- Les notions de déterminants de santé, d'inégalités sociales de santé et d'urbanisme favorable à la santé ont ensuite été développées / approfondies.
- Les concepts semblent bien compris et globalement consensuels. Les participants se montrent curieux et intéressés.



Des dynamiques démographiques fragiles, population familiale mais vieillissement à l'œuvre, des vulnérabilités socio-économiques


Des indicateurs de mortalité (canton de Montereau) très défavorables / moyenne régionale. Forte prévalence des maladies chroniques


Une offre de santé relativement développée mais polarisée sur Montereau au détriment de Varennes. Une forte prégnance des bénéficiaires des aides santé


Une faible densité résidentielle ; des zones d'habitation majoritairement constituées de maisons espacées


Des situations de cumul de risques et expositions aux nuisances environnementales


Une bonne desserte en TC, des habitudes de déplacement qui traduisent un mode de vie périurbain


Des aménités environnementales à valoriser mais une carence en termes d'accessibilité aux espaces verts


Une population sportive et un taux d'équipements sportifs relativement élevé


Temps 2 : partage des points clés du profil de territoire

- Les participants sont globalement d'accord avec l'état des lieux qui a été fait ;
- Un point en particulier a été relevé : les nuisances liées à l'augmentation du trafic routier ; la dégradation de la qualité de l'air se fait sentir à proximité des grands axes (av du 8 mai 1945 (D403) et Route du Petit Fossard (D605)).
- Le constat d'une carence en termes d'accessibilité aux espaces verts fait davantage débat : espaces de jeux, de loisirs, espaces de promenade le long de la Seine... sont autant d'atouts du cadre de vie Varennois.
- CartoScopia pointe d'autres éléments intéressants : la faible végétalisation des rues et l'inconfort à se déplacer à pied en été, la praticabilité des trottoirs ; plus largement, l'enjeu des « cheminements du quotidiens » / « déplacements utiles ».

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

Titre sur l'objet de l'accompagnement

Contenu des ateliers – Atelier 1 : « Comprendre pour agir »

Temps 3 : échanges et travail participatif

- Autour de deux thèmes : environnement / cadre de vie et modes de vie / comportements favorables à la santé.
- Organisation : 10-15 min pour réfléchir individuellement et inscrire pour chaque thème, 1 ou 2 idées sur les post-it de la couleur correspondante. Puis restitution collective (et anonyme) des réponses de chacun.
- Ce qui en ressort : Importance de la gestion des nuisances liées au trafic automobiles (air – bruit), de la présence de verdure.

• Pour vous, c'est quoi...

Un environnement/
cadre de vie
favorable à la santé
?

Des modes de vie/
comportements
favorables à la santé
?

• Selon vous à l'échelle d'un projet urbain, quels aménagements peuvent améliorer ou au contraire dégrader...

La qualité de
l'environnement/
cadre de vie ?

Les comportements/
saines habitudes de
vie ?

CartoScopia a été diffusé via le journal municipal.
15 remarques / suggestions y ont été formulées.

VARENNES Infos

CADRE DE VIE : VOTRE AVIS COMPTE ! EXPRIMEZ-VOUS LIBREMENT

« La Ville de Varennes-sur-Seine porte une démarche innovante pour améliorer la qualité de vie, le bien-être de ses habitants à travers l'environnement urbain et le cadre de vie. Parce que donner accès à des espaces verts pour y faire du sport ou se rafraichir l'été, réduire le bruit et la pollution atmosphérique à proximité des logements, ou encore lutter contre l'isolement et adapter la ville au vieillissement, c'est agir pour la santé de tous ! Vous habitez, travaillez ou aimez simplement vous promener à

Varennes : vous êtes tous invités à participer et alimenter une cartographie collaborative du territoire, mise en place par un cabinet indépendant. L'occasion d'exprimer librement votre ressenti et vos besoins ! Gratuit, simple et rapide, l'application est accessible sur ordinateur ou smartphone : rendez-vous sur <https://www.cartoscopia.fr/varennes> Merci à tous pour votre participation ! »







 Faites part de vos observations !

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

Titre sur l'objet de l'accompagnement

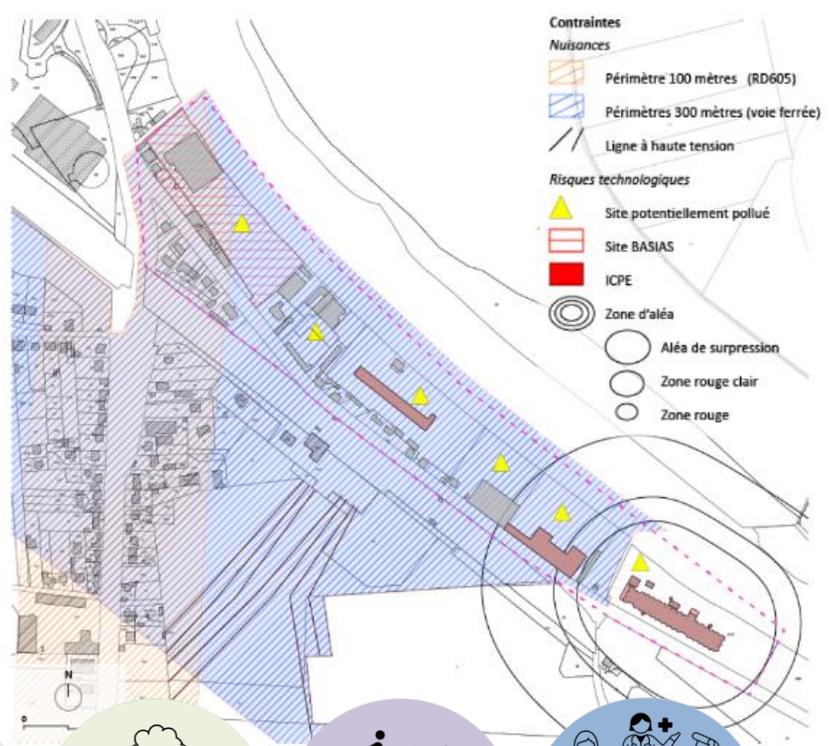
Contenu des ateliers – Atelier 2 : Le projet de la Route de Cannes

Objectifs de l'atelier 2

- **Objectif** : Mettre en pratique les principes de l'UFS en prenant le projet urbain de la Route de Cannes. Apporter un éclairage nouveau, disposer d'une grille de lecture des différents scénarii d'aménagement, par le prisme des déterminants de santé .
- **Ordre du jour** :
 1. **Présentation du site** : diagnostic « Santé Environnement Aménagement Durable » à l'échelle du projet de la Route de Cannes.
 2. **Présentation des scénarii d'aménagement** : comparaison des variables des trois scénarii élaborés par Atelier TEL – Champ Libre.
 3. **Focus sur deux déterminants de santé « prioritaires »** : au regard des enjeux du projet mis en lumière par le diagnostic : *Exposition des populations / Accessibilité aux équipements et services*
 4. **Travail participatif « Penser un projet urbain favorable à la santé »** : Evaluer la prise en compte de ces déterminants dans les différents scénarii proposés.
- 17 participants présents : membres du Conseil Municipal, services techniques de la Ville et du Pays de Montereau, représentants du CCAS, habitants Varennois, Atelier TEL.

Temps 1 : Le site de la Route de Cannes

- Toutes les personnes présentes ont connaissance de la localisation du site et des caractéristiques de son environnement proche.
- D'après les participants, au regard de la situation actuelle, le trafic routier et ferroviaire, le risque inondation et la pollutions de sols sont les facteurs qui vont le plus peser sur la santé des futurs habitants.




 Des ménages à très faibles revenus et du logement insalubre social de fait.


 Une forte exposition aux risques et aux nuisances environnementales


 Un environnement urbain peu hospitalier et relativement contraint, mais la proximité de l'Yonne à valoriser


 Une bonne desserte routière mais des aménagements peu propices aux modes doux


 Une situation excentrée par rapport aux équipements et services de Varennes et Montereau

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

Titre sur l'objet de l'accompagnement

Contenu des ateliers – Atelier 2 : Le projet de la Route de Cannes

Temps 2 : Les scénarios d'aménagement

- Les trois scénarios se distinguent avant tout par la localisation des fonctions urbaines (habitat / activités artisanales / tertiaire) et la place laissée à la nature.
- Les principales variables sont le nombre de logements individuels / collectifs et de cellules artisanales, et l'implantation ou non de locaux tertiaires / service dédiés à la santé.

Scenario 1 :
« le + logement »



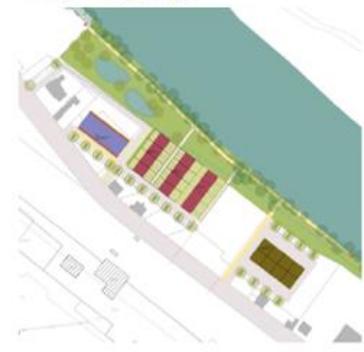
- Total 32 logements dont 24 en collectif
- Pas de locaux tertiaire / pôle santé
- Environ 20 cellules artisanales
- Besoin stationnement = 97 places
- Surface non bâtie = 12 585 m²

Scenario 2 :
« le + nature »



- Total 20 logements individuels
- Pôle santé indépendant (environ 5 cabinets)
- 5 à 10 cellules artisanales
- Besoin stationnement = 86 places
- Surface non bâtie = 14 285 m²

Scenario 3 :
« le + mixte »



- Total 36 logements (dont 12 individuels)
- Locaux tertiaires servant de pôle de santé en Rdc (environ 5 cabinets)
- 5 à 10 cellules artisanales
- Besoin stationnement = 90 places
- Surface non bâtie = 12 000 m²

LEGENDE	
	Logements collectifs
	Logements individuels
	Rat d'activité commerciales/pôle santé
	Rat artisanal
	Espace public plante
	Espace privé plante
	Cheminement piéton
	Passerelle piétonne
	Zonage PPRi
	Entrée carrossable

La Route de Cannes est un cas d'étude particulièrement intéressant car c'est un site complexe. La présentation des scénarios a suscité divers questionnements et mis en lumière les **arbitrages difficiles entre enjeux de santé, économiques, résidentiels, environnementaux...**

Les « contre »



- Zone qui rassemble les inconvénients, cumule les contraintes : pourquoi vouloir y construire des logements ?
- Semble vraisemblablement déraisonnable de construire beaucoup de logements ; des ambitions revues à la baisse au regard des enjeux d'exposition notamment.
- Manque de liens entre les quartiers ; faible maillage en TC notamment.
- Quelles motivations réelles de l'investisseur, entre rentabilité et qualité du projet ?

Les « pour »



- Un site avec un réel potentiel pour « faire ville » dans ce secteur délaissé et améliorer l'accès à l'Yonne.
- Un secteur identifié dans le PLU pour participer aux objectifs de production de logements au sein de l'enveloppe urbaine.
- Un propriétaire / porteur de projet privé s'intéresse à la partie Nord du site : une opportunité à saisir pour engager la transformation du site sans que la commune ait à en porter les risques (rôle de démonstrateur).

RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

Titre sur l'objet de l'accompagnement

Contenu des ateliers – Atelier 2 : Le projet de la Route de Cannes

Temps 3 : Focus sur les déterminants de santé « prioritaires »

- Présentation des liens avec la santé et exemples de bonnes pratiques tirés du guide Isadora :
 - Exposition des populations
 - Accessibilités aux commerces, équipements et services, en lien avec les mobilités



Exposition des populations

Choix d'implantation des espaces bâtis et des espaces de vie limitant l'exposition des populations aux polluants et nuisances



Accessibilité commerces, équipements, services

Choix de programmation favorisant l'accessibilité de tous aux équipements et services, au sein et en dehors du projet.

Temps 4 : Travail participatif

- Organisation : trois groupes de travail, chacun sur un des trois scénarii. Désignation d'un rapporteur par groupe pour partager les résultats / questionnements / difficultés à la fin de l'exercice.
- A partir d'une grille de lecture, l'objectif pour les participants est d'évaluer le degré de prise en compte de chaque déterminant de santé.
- Au-delà des résultats en tant que tels, l'exercice visait surtout à montrer aux participants ce que l'UFS questionne, donner à voir les impacts positifs / négatifs, les différents éléments à concilier pour penser un projet urbain favorable à la santé.

Grille de lecture / appréciation des scénarios

Critères d'évaluation	Scenario 1	Scenario 2	Scenario 3
Exposition des logements vis-à-vis des activités/espaces émetteurs de nuisances			
Prise en compte des risques technologique et naturel (inondation)			
Prise en compte des périmètres de protection contre le bruit (RD605 et voie ferrée)			
Risque d'exposition aux polluants présents dans les sols			
Perméabilité des sols / végétalisation			
Intégration d'une offre de soin au sein du projet			
Conflit potentiel habitat / activités			
Distance des logements aux commerces / services hors site			
Densité de population et opportunités de rencontre			
Continuité des cheminements doux			
Prise en compte des publics fragiles			

Pas satisfaisant / faible prise en compte
 Satisfaisant / partiellement pris en compte
 Très satisfaisant / gage de qualité UFS



RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS TERRITORIAUX EN SANTÉ - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

Titre sur l'objet de l'accompagnement

Enseignements et perspectives

Enseignements pour la collectivité accompagnée

Un mot de Karine CARADO, Adjointe à l'Urbanisme

« *Le premier atelier fût très instructif et enthousiasmant. Plusieurs Varennois se sont déplacés et ont fait part de leurs points de vue, il y a eu un vrai échange avec les élus.*

Lors du second atelier quatre mois après, la participation a été un peu plus décevante. Et l'exercice plus difficile, car nous travaillions alors en interne à l'intégration d'un projet d'un promoteur privé qui n'apparaissait pas dans les scénarios de l'étude urbaine. Il nous fallait faire abstraction de toutes nos avancées.

On a néanmoins vu nos points forts par rapport à l'atelier, ce dont on a déjà à cœur de porter dans nos actions et nos projets, en faveur de la qualité de vie. Sans savoir que nous faisons de l'urbanisme favorable à la santé et qu'il existait pour cela un cadre de référence !

Finalement cet accompagnement nous aura conforté dans notre démarche. Aujourd'hui des étudiants s'y intéressent, preuve que la démarche en elle-même est intéressante; et c'est pour nous très valorisant ».



Karine CARADO
Adjointe à
L'Urbanisme

L'impact de la démarche et les suites à donner

- Démocratie locale : la santé au service d'un urbanisme participatif pour optimiser les résultats de l'action publique (échanges entre élus et habitants).
- Vision politique / projet de territoire porté par l'équipe municipale actuelle : conforte une vision en faveur de la qualité de vie et du bien-être des citoyens, gage d'attractivité et de durabilité pour la commune (importance donnée aux espaces verts, espaces de promenade, etc. pour rendre la ville agréable à vivre).
- Organisation politico-administrative : croisement des disciplines, transversalité.
- Aménagement et cadre de vie varennois : révéler les enjeux émergents, sensibiliser et donner à penser sur ces sujets. Certaines thématiques comme la question des cheminements « utiles » du quotidien (plus intuitifs, plus agréables et plus actifs) sont amenées à prendre une part grandissante dans la pratique des projets de la Ville.
- Définition d'un projet urbain : continuer à alimenter la suite des réflexions sur le projet de la Route de Cannes (révision du PLU), promouvoir des « critères » qualitatifs d'urbanisme favorable à la santé dans le cadre des discussions avec l'investisseur.

Contacts utiles



- Service Urbanisme de la Ville de Varennes-sur-Seine : Mme Corine Dupaty (c.dupaty@varennes-sur-seine.fr)
- Aurélien MICHAUD – Atelier TEL (ateliertel@gmail.com)
- Mme Karine CARADO (k.carado@varennes-sur-seine.fr)